**Avez-vous un enfant qui sera en 7e ou 9e année l’an prochain?**

**Le saviez-vous?**

 Plusieurs vaccinations importantes sont offertes aux élèves des 7e et 9e années au Nouveau-Brunswick.

 Elles sont gratuites.

 Les infirmières de la Santé publique offrent ces vaccinations dans les écoles.

Les vaccins suivants sont offerts aux élèves qui commencent la 7e ou la 9e année:

**Élèves de 7e année**

 Tous les élèves sont admissibles au vaccin contre le tétanos, la diphtérie et la coqueluche.

 Le vaccin contre le papillome humain (VPH), la principale cause du cancer du col de l'utérus, sera offert uniquement aux filles. Le vaccin les protégera également contre les virus responsables de 90 % de verrues génitales.

**Élèves de 9e année**

 Tous les élèves de 9e année peuvent aussi recevoir un vaccin contre quatre types de méningite.

Au cours de l’année à venir, Santé publique distribuera des dépliants d’information aux élèves des 7e et 9e années. On leur demandera de les apporter à leurs parents. Veuillez lire les renseignements et ensuite, remplir et signer le formulaire de consentement ci-joint afin que votre enfant puisse le rapporter à l’école. Puisque les filles de 7e année pourront recevoir deux vaccins, elles recevront deux dépliants.

Si vous avez des questions au sujet de ce programme, veuillez communiquer avec votre bureau local de Santé publique. Pour les coordonnées des divers bureaux de Santé publique, veuillez visiter [www.HorizonNB.ca](http://www.HorizonNB.ca).

